

INFORMATION

Attention !!! A compter des vacances d'avril 2019, dans un souci d'éco citoyenneté, l'envoi des prospectus (ALSH, sport...) des vacances scolaires ne seront plus distribués aux enfants par le biais des écoles.

Les informations seront diffusées via le portail famille, citykomi, ainsi que par voie d'affichage dans les différents lieux accueillant des enfants et du public (APS/ALSH, structure multi accueil « Les Moussaillons », écoles, médiathèque, OIT, ...).

Les inscriptions s'effectueront 2 semaines avant chaque petite vacance et 3 semaines avant les vacances d'été soit :

- via le portail famille, téléphone ou mail pour les familles ayant mis en place le prélèvement automatique ou paiement en ligne.
- ou au guichet unique en mairie.

Le service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fait à Mimizan, le 26/02/19
Le Maire,
Christian Plantier

Pour le Maire
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

